

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

M.GAUTHIER donne pouvoir à Mme PIAULET
M.CHAINE donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) :

Mme BOURAT
Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Musées – Programmation de restauration des objets de la collection : demande de subvention à la DRAC

Pour le bicentenaire de la création de la manufacture d'armes de Châtellerault en 2019, la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault a décidé de redéployer sur un même site, celui de la Manu, une partie des collections du musée de Châtellerault dans des espaces occupés actuellement par le musée Auto Moto Vélo. Il s'agit de créer un espace dédié aux collections du cabaret du Chat Noir du Châtelleraudais Rodolphe SALIS.

C'est dans ce contexte que seraient présentés un décor de la Tentation de Saint Antoine (pièce de théâtre d'ombre créée en 1887 par Henri Rivière au Cabaret du Chat Noir) « Les dieux grecs et romains » ainsi que quatre dessins issus de la même collection.

Pour le décor, il s'agit du tableau n°28 de la pièce « La tentation de saint Antoine » qui porte le numéro d'inventaire 1995.228. Henri RIVIERE s'est inspiré de la technique du vitrail. Il a découpé dans le zinc des paysages, des architectures, des groupes et des figures, qu'il a rempli de papier peints, créant ainsi des « chefs-d'œuvre de couleur et de grâce » (Jules Lemaitre), de véritables tableaux peints. La suite des décors de la pièce « La Tentation de Saint Antoine » présente la particularité d'être des cadres fixes dans lesquels se déroulent des scènes vivement colorées. Pour être présenté au public ce décor a besoin d'une restauration, mais fragile et composite, il est proposé dans un premier temps de mener une étude préalable afin de rédiger un constat d'état poussé de l'œuvre et un cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Pour les dessins il s'agit de quatre dessins à l'encre noire :

- *Arlequin n'est pas aimable pour Pierrot signé par Rodolphe Salis (n° inv° 704)*
- *Léon Gambetta signé par Rodolphe Salis (n° inv. 790)*
- *Élections Générales signé par Rodolphe Salis (n° inv. 705)*
- *Entrée de Salis dans sa bonne rue de Laval signé par Uzès (n° inv. 706)*

Il est proposé une intervention de restauration et mise en conservation.

Après avis favorable de la commission permanente scientifique Nouvelle Aquitaine qui a examiné les propositions d'étude, de restauration et mise en conservation, la Direction Régionale des Affaires Culturelles propose de soutenir ces opérations sur le budget 2018 du ministère de la culture et de la communication à hauteur de 972€ TTC.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 25 septembre 2017, déléguant une

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 17 septembre 2018

n°13

page 2/2

partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°1 du 5 décembre 2016 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment le musée Auto Moto Vélo (y compris les collections SULLY).

VU l'article 3 alinéa II.3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT l'intérêt des opérations de restauration et mise en conservation proposées en 2018,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

–de solliciter l'aide financière de l'Etat suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Opération	Dépenses € T.T.C.	Recettes € T.T.C.
<i>Étude préalable à la restauration (mission de deux jours pour constat d'état poussé et rédaction du CCTP) pour le décor de la Tentation de saint Antoine</i>	1360	Autofinancement Grand Châtellerault : 796 Etat (DRAC) : 564
<i>Restauration de quatre dessins du Chat Noir</i>	1128	Autofinancement Grand Châtellerault : 720 Etat (DRAC) : 408
TOTAL	2488	2488

- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 19/09/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER